



Doc. 14329
28 juin 2017

L'intégration des réfugiés en période de fortes pressions: enseignements à tirer de l'expérience récente et exemples de bonnes pratiques

Amendement¹ n° 6

Dans le projet de résolution, paragraphe 6.6.9, avant le mot «migrants», insérer les mots suivants:

«réfugiés et».

Note explicative

Le terme «réfugiés» est dans le titre du rapport. Il devrait donc être utilisé systématiquement dans tout le rapport.

Déposé par:

YAŞAR Serap, Turquie, CE
CERİTOĞLU KURT Lütfiye İksen, Turquie, CE
GÜNAY Emine Nur, Turquie, CE
KÜÇÜKCAN Talip, Turquie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE
ŞAHİN USTA Leyla, Turquie, CE

1. 2017 - Troisième partie de session

